

En mars 2023, le climat des affaires en France s'altère légèrement et le climat de l'emploi est stable

CLIMAT DES AFFAIRES - MARS 2023

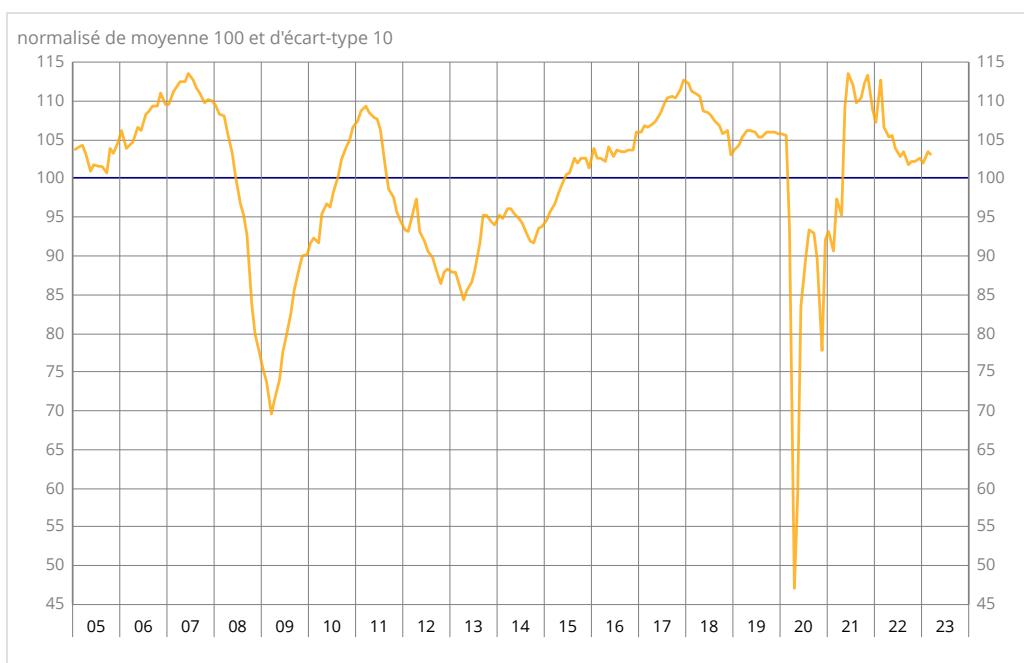
Informations Rapides · 28 mars 2023 · n° 82



En mars 2023, le climat des affaires fléchit légèrement dans la plupart des secteurs d'activité

En mars 2023, le climat des affaires en France fléchit légèrement. À 103, l'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd un point par rapport à février. Il reste toutefois au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Le climat se détériore légèrement dans la plupart des secteurs d'activité, sauf dans le commerce de gros (où la situation conjoncturelle s'améliore par rapport à janvier, l'enquête étant bimestrielle dans ce secteur).

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), l'indicateur de climat des affaires se dégrade et repasse légèrement au-dessous de sa moyenne, principalement du fait du repli du solde d'opinion relatif aux intentions de commandes.

Dans les services, le climat des affaires s'assombrit un peu, pénalisé par le recul des soldes concernant l'activité récente et à venir.

Dans l'industrie, le climat des affaires se détériore également un peu, sous l'effet de la baisse des soldes d'opinion sur l'évolution de la production, tant passée que prévue.

Dans le bâtiment, le climat des affaires se dégrade de nouveau légèrement, en raison de la baisse des soldes d'opinion sur l'évolution prévue de l'activité et des effectifs.

Enfin, à l'inverse, dans le commerce de gros, le climat des affaires s'améliore en mars par rapport à janvier, porté par les soldes d'opinion relatifs aux livraisons reçues de l'étranger et aux ventes récentes à l'étranger.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

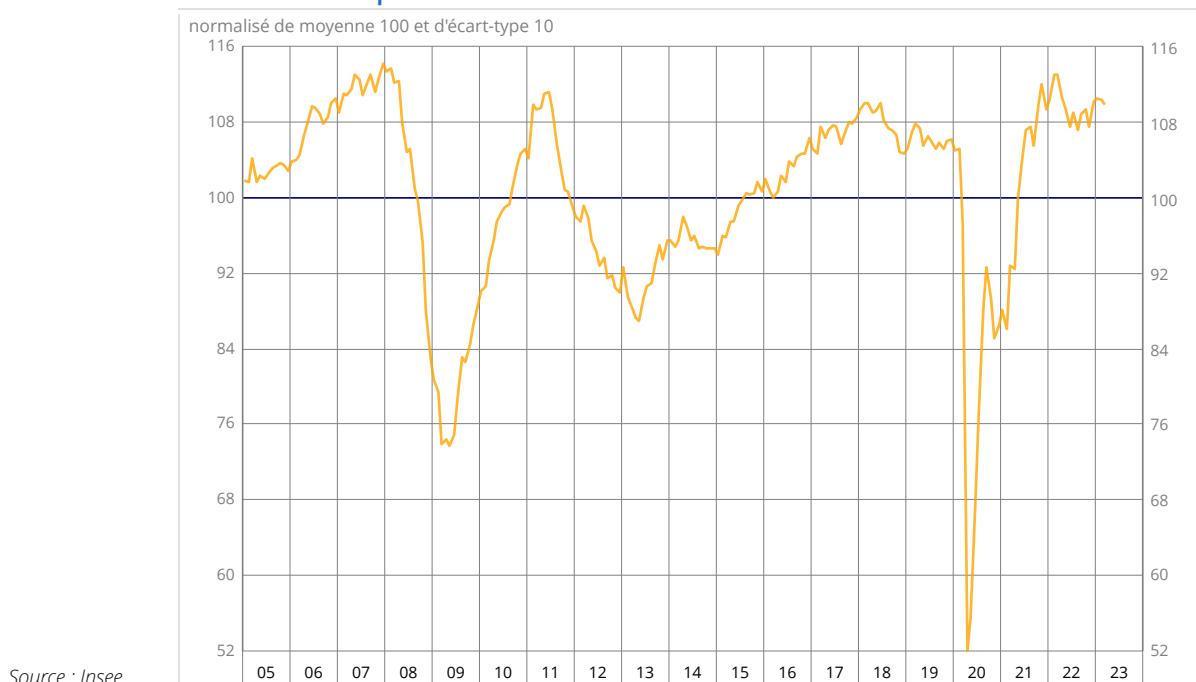
	Nov. 22	Déc. 22	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23
Indicateurs du climat des affaires					
France	102	103	102	104	103
Industrie	101	102	103	105	104
Bâtiment	113	114	114	112	111
Services	104	104	105	106	105
Commerce de détail	97	99	101	102	99
Commerce de gros	102		96		98
Emploi	107	110	110	110	110

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi reste favorable

En mars 2023, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi reste stable. Il se situe à 110 depuis le mois de décembre 2022, bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette stabilité résulte en mars d'évolutions contrastées : en particulier, la bonne tenue du solde sur les évolutions prévues des effectifs dans l'industrie est contrebalancée par le recul des soldes sur les évolutions récentes et à venir dans les services (hors agences d'intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Révisions

L'indicateur synthétique de climat des affaires en France ainsi que le climat sectoriel des affaires dans l'industrie de février 2023 sont tous deux révisés à la hausse d'un point, tout comme l'indicateur de climat des affaires dans le commerce de gros de janvier. Ces révisions (après arrondi) s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 24 février et le 22 mars 2023.

Prochaine publication : le 20 avril 2023 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr